

Le 08 Septembre 2022

Le présent document détermine la proposition d'un système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2022/2023 pour les championnats N3 à R3.

La réglementation et les obligations des compétitions SENIORS sont ou seront reprises au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

En cas de descentes supplémentaires des championnats Nationaux non prévues sur ce tableau vers les championnats Régionaux, il sera procédé à des rétrogradations supplémentaires équivalentes dans chaque division, sauf décision contraire du Comité de Direction de la LFNA.

A l'issue de la saison 2022/2023		
CHAMPIONNAT NATIONAL 3 - 14 EQUIPES	DESCENTES de N2	0
	Accèdent en N2	1
	Rétrogradent en R1	5
	Accèdent de R1	3
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 14 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R1 - 42 EQUIPES (3 x 14)	Accèdent en N3	3
	Rétrogradent de N3	5
	Rétrogradent en R2	15
	Accèdent de R2	7
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 36 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R2 - 84 EQUIPES (7 x 12)	Accèdent en R1	7
	Rétrogradent de R1	15
	Rétrogradent en R3	32
	Accèdent de R3	12
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 72 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R3 - 144 EQUIPES (12 x 12)	Accèdent en R2	12
	Rétrogradent de R2	32
	Rétrogradent en District	44
	Accèdent des Districts	24
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 144 EQUIPES.		

Système fédéral 1-3-8
voté le 18 Juin 2022

La répartition des accessions des championnats D1 vers R3 est indiquée sur la carte ci-dessous. Elle est calculée au regard du **nombre de licenciés** par départements :

- 0 à 9 999 licenciés : 1 accession
- 10 000 à 19 999 licenciés : 2 accessions
- Au-delà de 40 000 licenciés : 5 accessions

